



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 2124

Texte de la question

INTEMPÉRIES DANS L'HÉRAULT

M. le président. La parole est à M. Christian Assaf, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christian Assaf. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. J'y associe mes collègues héraultais.

Monsieur le ministre, l'Hérault a été durement touché, à deux reprises, par de violentes intempéries. Dans le secteur de Lamalou-les-Bains, le 17 septembre, le bilan humain a été dramatique : je veux avoir une pensée pour les familles et les sinistrés.

Ces dernières heures, des orages historiques ont provoqué d'importants dégâts matériels. Le traumatisme subi par nos concitoyens, nos entrepreneurs et nos agriculteurs marquera à jamais Montpellier et le Cœur d'Hérault. Nous le savons, ces orages sont toujours plus soudains et plus intenses, conséquence du dérèglement climatique sans doute, de circonstances exceptionnelles sûrement, mais aussi des effets néfastes de l'urbanisation : notre réflexion ne doit pas l'occulter.

Un député du groupe UMP . Frêche !

M. Christian Assaf. Je veux saluer l'efficacité des services de l'État, l'investissement des maires, des élus et des services municipaux, la présence des forces de l'ordre et des secours, ainsi que le travail essentiel des médias locaux – à commencer par la radio de service public. Je veux aussi rendre hommage à l'efficacité de notre département, à commencer par les pompiers. Avec les agents des routes, ils sont des services de proximité et ont une connaissance incontournable des territoires : autant d'éléments à prendre en compte dans la réforme territoriale à venir. À l'image de l'incroyable force solidaire qui a traversé nos territoires, ces femmes et ces hommes n'ont pas ménagé leurs efforts. Sans aucun doute, leur dévouement a permis de sauver des vies.

Monsieur le ministre de l'intérieur, je souhaiterais connaître les intentions du Gouvernement pour inciter les régions à accroître leur action, comme cela est le cas en Languedoc-Roussillon, dans la lutte contre les inondations. De même, le Gouvernement peut-il aller plus loin pour améliorer les procédures et les outils à disposition des maires, notamment ceux des communes rurales, dans la gestion de ces aléas climatiques ? Désormais et trop souvent...

M. le président. Merci, monsieur le député.

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Vous avez raison, monsieur le député, de souligner l'ampleur des intempéries qui se sont produites dans l'Hérault au cours des quinze derniers jours. Elles ont conduit à des drames humains très importants à Lamalou-les-Bains il y a de cela une dizaine de jours. Au cours des dernières quarante-huit heures, des intempéries exceptionnelles, d'un niveau jamais atteint depuis 1937-1938, ont frappé Montpellier et Mauguio dans l'agglomération montpelliéraine : près de 4 000 personnes ont dû être secourues.

En dépit de leur importance, ces intempéries n'ont pas fait de victimes, pour trois raisons. Premièrement, l'alerte météo a été prise en compte par les services de l'État dès lors que le risque d'intempérie a été signalé, et des consignes très claires ont été données par les préfets aux maires. Ces consignes ont été scrupuleusement respectées par l'ensemble des fonctionnaires de l'État, notamment ceux de l'éducation nationale : les bons gestes ont permis d'éviter des drames.

Deuxièmement, les services d'incendie et de secours, les forces de sécurité, ont été immédiatement mobilisés. Vous avez parlé – avec raison – du travail exceptionnel accompli par les collaborateurs de l'État et des collectivités locales pour venir au secours des habitants de l'Hérault. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres : 1 500 fonctionnaires ont été mobilisés, parmi lesquels des sapeurs-pompiers du SDIS – le service départemental d'incendie et de secours –, mais également 45 militaires de la sécurité civile, des gendarmes, des policiers nationaux et des policiers municipaux. Trois hélicoptères ont également été dépêchés sur place. Tous ces moyens ont permis de secourir près de 4 000 personnes à la faveur de 1 200 interventions dans les habitations et dans les bâtiments publics.

Enfin, un troisième élément doit être pris en compte : la solidarité des habitants les uns à l'égard des autres. Il y a toujours, dans ces moments-là, un grand élan de solidarité : il s'est manifesté à Montpellier. Il faut, bien entendu, qu'autour des régions et des collectivités territoriales, des actions soient engagées, amplifiées. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Assaf](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2124

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 octobre 2014](#)